

Beyrouth, le 27 Juillet 2007

CANDIDATS ADMIS À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

La rentrée universitaire est fixée au lundi 17 Septembre 2007, à 8 heures avec toutes les autres institutions de l'USJ.

La réunion avec le Doyen de la Faculté de médecine dentaire est fixée au jeudi 13 Septembre 2007, à 8h30, dans la salle X.

Les candidats admis sont priés de se munir de :

- 2 photos format passeport.
- 1 photocopie de l'extrait d'état civil individuel et familial.
- 1 photocopie certifiée par le Ministère de l'Education Nationale Libanais du Baccalauréat deuxième partie ou de son équivalent avec une photocopie du relevé officiel des notes.
- Les notes des classes de seconde, première et terminale (original et photocopie) (pour ceux qui n'ont pas encore présenté ces notes).
- Le candidat inscrit avec ses parents à la
 - Caisse Nationale de Sécurité Sociale
 - Mutuelle des employés de l'Etat
 - Caisse de la mutuelle des enseignants de l'Université Libanaises
 - Caisse de la mutuelle des magistrats
 - Armée, Sûreté générale, FSI...doit remettre au Secrétariat une photocopie de la carte d'inscription de ses parents sinon il s'inscrira à la CNSS par l'intermédiaire de la Faculté.

Pour l'année universitaire 2007-2008 les droits d'inscription sont fixés à 138\$ + 94.000LL (soit 200.35\$) le crédit (60 crédits pour les deux semestres).

Le premier versement { 2070\$ + 1.410.000LL } doit être réglé à la banque avant le 14 Septembre 2007.

Durant le mois d'Août, les candidats peuvent retirer leurs souches du secrétariat de la Faculté les mercredis et jeudis entre 9h00 et 12h00.

Pr. Nada NAAMAN
Doyen